

BILAN 2022

ROUEN BAFA CITOYEN

Préambule

Depuis 2014, le Service Jeunesse et Vie Étudiante coordonne le dispositif Rouen BAFA Citoyen qui a pour but d'apporter une aide financière de 300€ à 500€ ainsi qu'un accompagnement individualisé pour les jeunes de 18 à 25 ans (habitant majoritairement sur les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville QPV), leur permettant de se former au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

En échange de ce financement, les jeunes s'engagent dans des actions citoyennes pouvant revêtir plusieurs formes : aide animateur, aide sur des manifestations, actions de consultation. Ces actions citoyennes sont principalement construites par le service Jeunesse et Vie étudiante mais peuvent être animées en transversalité avec d'autres acteurs du territoire.

Objectifs

Le BAFA Citoyen a pour but de :

- Favoriser l'accès à une formation d'éducation populaire,
- Créer des temps d'action et d'expérimentation contribuant à l'enrichissement personnel et professionnel,
- Favoriser l'autonomie à travers l'accès à la formation et à l'emploi.

Déroulement de l'action

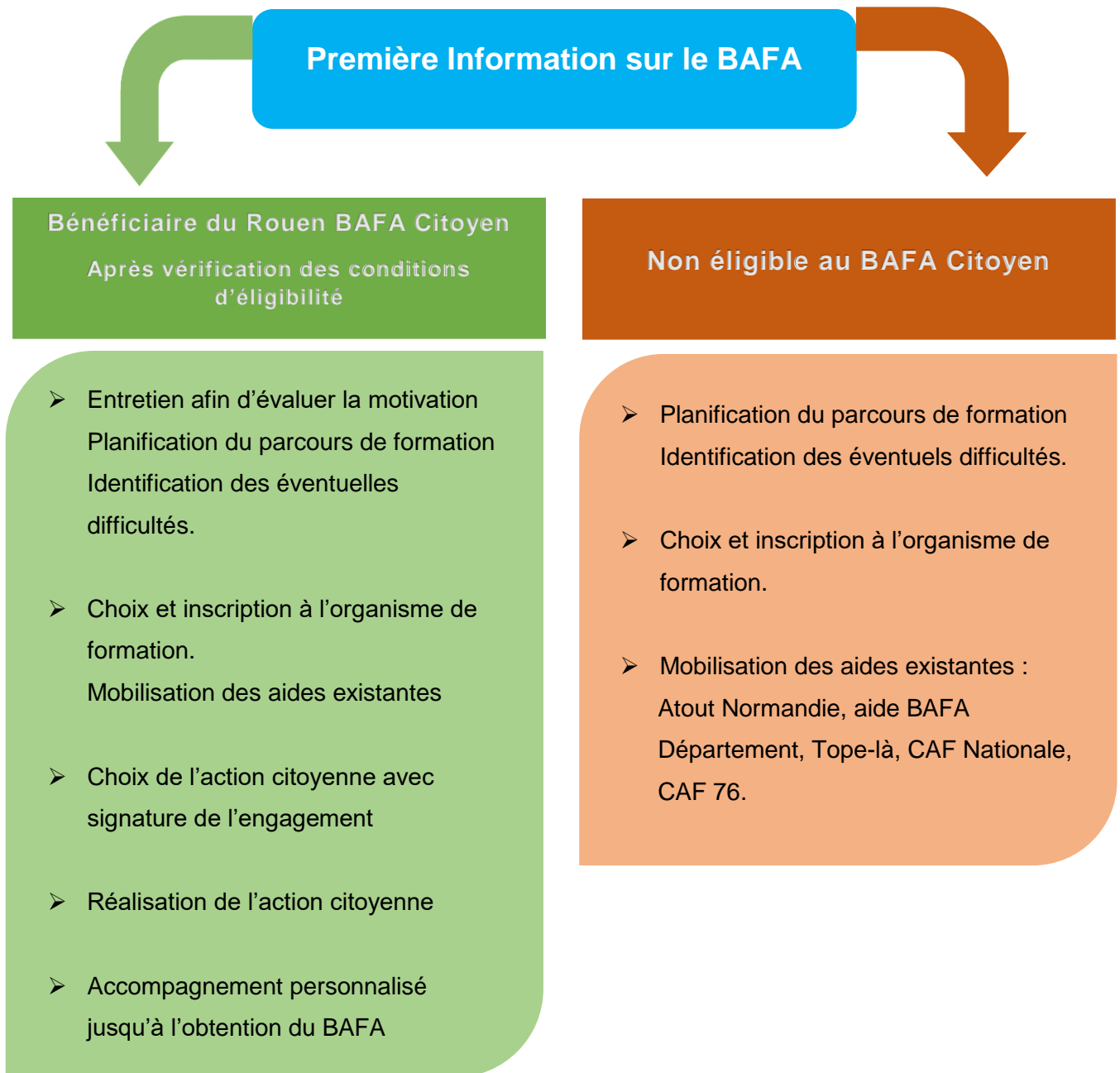
Le dispositif du BAFA citoyen peut être activé tout au long de l'année par le public se présentant dans les structures d'Information Jeunesse.

Deux à quatre rendez-vous sont nécessaires pour l'inscription au Rouen BAFA Citoyen : Les jeunes sont, dans un premier temps, informés sur le déroulement de la formation BAFA ainsi que sur les aides existantes, signature du contrat d'engagement, bilan d'étape, choix de l'action citoyenne, aide à la recherche d'emploi.

Les bénéficiaires sont accompagnés tout au long de la formation ce qui permet d'une manière générale un accès global à d'autres droits.

Cet accompagnement varie dans le temps et peut durer entre 13 et 24 mois.

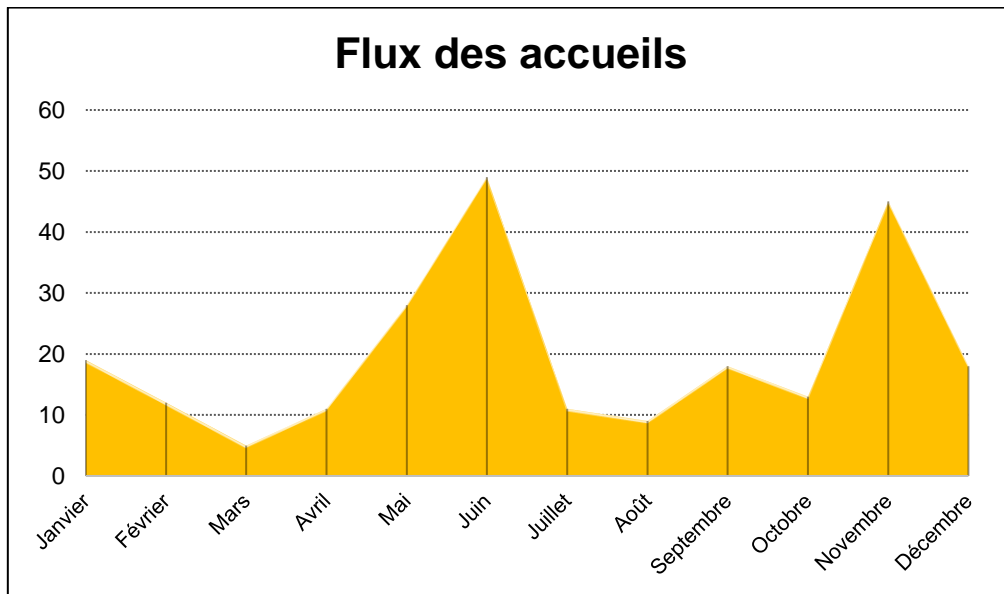
Le schéma ci-dessous illustre ses différentes étapes.



Le BAFA citoyen est identifié depuis quelques années par une partie des habitants des Hauts de Rouen et du quartier Grammont.

Afin de répondre au manque d'animateurs sur l'ensemble du territoire, il a été décidé pour l'année 2022 d'expérimenter le dispositif à l'échelle de la ville en ajoutant un critère de condition de ressources. Le budget alloué a été augmenté permettant une prise en charge de 35 jeunes contre une vingtaine précédemment.

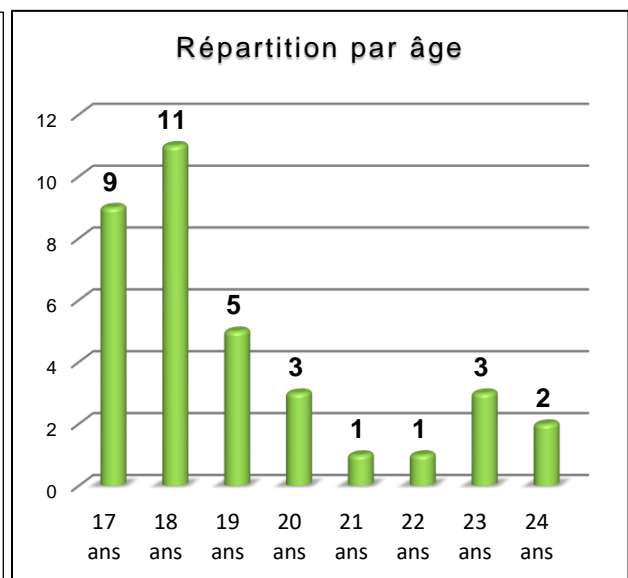
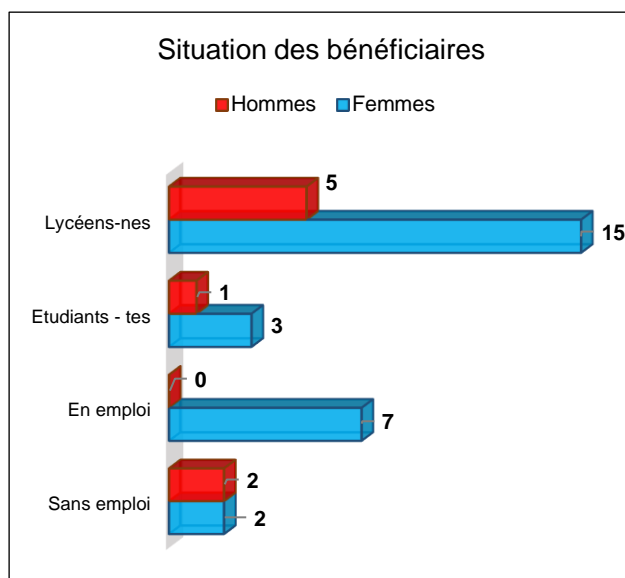
Bilan Quantitatif



Sur 2022, **238 passages** ont été enregistrés sur les structures d'Information Jeunesse pour des questions liées au BAFA. Deux périodes ressortent : mai-juin et novembre.

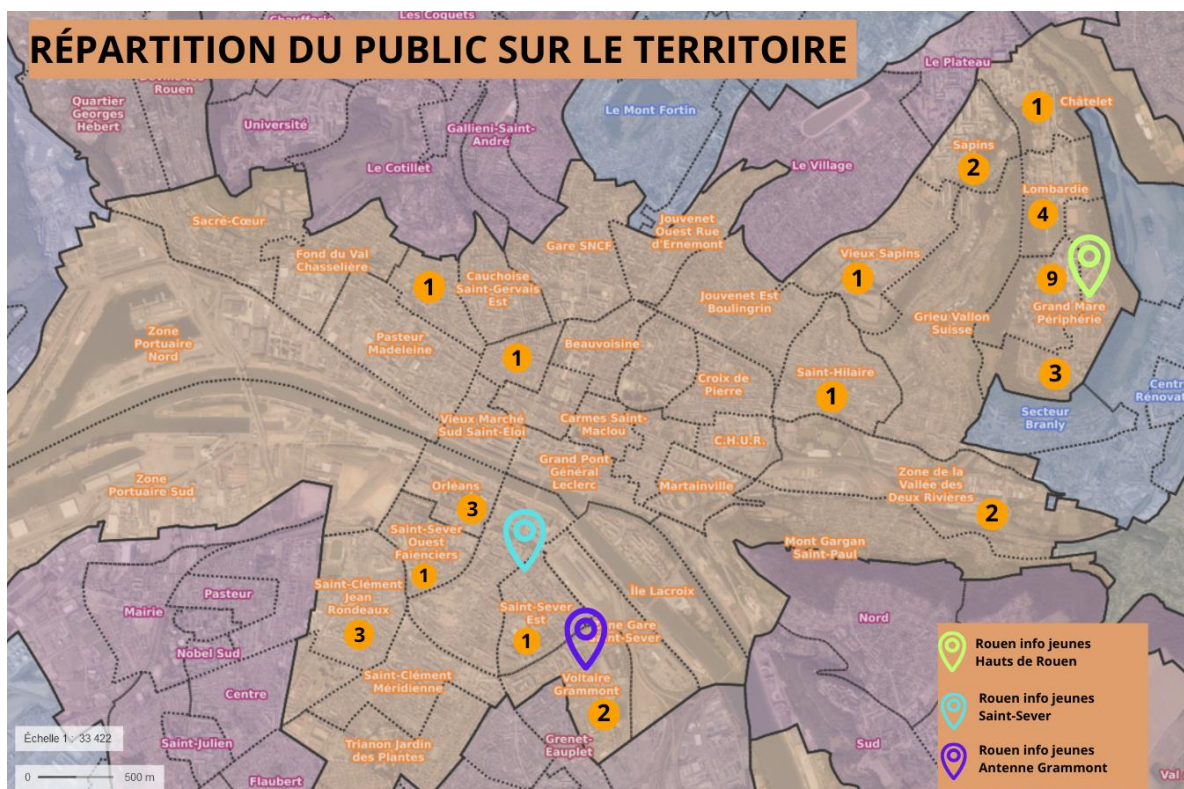
La première période coïncide avec les recrutements pour les jobs d'été. C'est également le moment où les organismes de formation organisent le plus de sessions BAFA (à partir de juin). Sur la seconde période, les lycéens.nes après leur rentrée scolaire, peuvent préparer leur formation BAFA en fonction de leur emploi du temps.

35 jeunes ont bénéficié du Rouen BAFA Citoyen dont 27 femmes et 8 hommes.



Les jeunes de 17-19 ans représentent plus de la moitié des bénéficiaires. Le BAFA, dispositif d'engagement citoyen, est aussi un tremplin vers un premier emploi. Une partie des étudiants s'engagent dans une formation BAFA à des fins économiques (nombreux postes d'animateurs périscolaire compatibles avec leurs études).

Quant à la part de 20-24 ans, elle est en proportion plus faible, car les jeunes, lorsqu'ils s'inscrivent dans un parcours BAFA, le font souvent dans la perspective de se former par la suite aux métiers de l'animation.



Extrait de <https://www.geoportail.gouv.fr>

On constate, à la lecture de la carte ci-dessus, que la majorité des bénéficiaires sont domiciliés sur le secteur Hauts de Rouen à proximité de la structure d'Information Jeunesse. Le dispositif est bien identifié sur ce secteur et une partie de la population a les conditions de ressources pour y prétendre. L'autre partie, ce situe sur la rive gauche qui reste un territoire de veille. A noter que sur les 35 bénéficiaires, 23 habitent un Quartier Politique de la Ville.

Bilan qualitatif

Le Rouen BAFA Citoyen, un dispositif d'accompagnement de parcours

Un accompagnement global et individualisé est proposé au jeune entrant en formation BAFA. Le label « Information Jeunesse » apporte une plus-value à cet accompagnement : accès à une information actualisée, un réseau de partenaires et une bonne connaissance des dispositifs des parcours d'insertion.

Différentes thématiques sont travaillées avec les bénéficiaires :

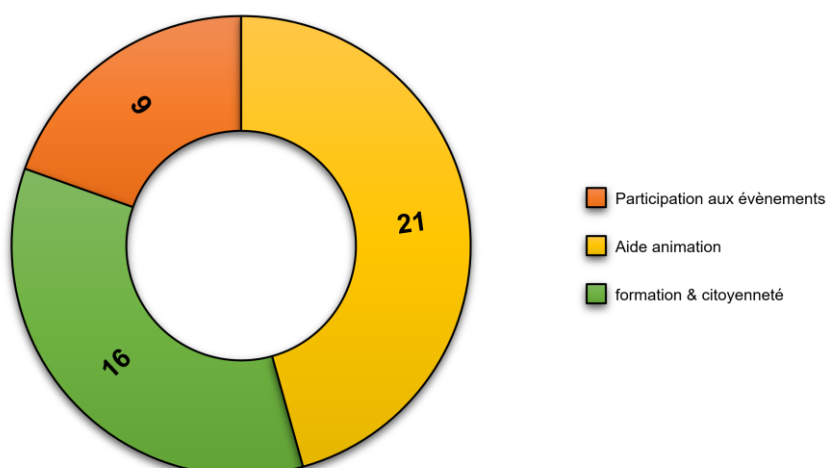
- Les démarches administratives et l'accès aux droits : De la création de l'espace personnel sur la plateforme du gouvernement à l'inscription auprès d'un organisme de formation, et la mobilisation des aides relevant du droit commun. Ce sont très souvent des jeunes qui découvrent les démarches administratives dématérialisées.
- La recherche de stage pratique et d'un emploi : Aide et conseil à la rédaction de candidature ainsi que des informations pratiques sur la manière de candidater.
- Un travail sur l'orientation : La majorité des bénéficiaires poursuivent un cursus scolaire ou universitaire et se questionnent sur leur orientation. Un travail d'information, d'accompagnement et de réorientation est alors proposé.

L'accompagnement proposé par le service Jeunesse & Vie étudiante varie selon le parcours du jeune. Sur 35 bénéficiaires, environ 14 ont un accompagnement dépassant les 12 mois. De plus, une partie du public reste en contact après le BAFA car le service est identifié comme espace ressource.

Les actions citoyennes, un temps de formation

En contrepartie du financement, les jeunes s'engagent à participer à des actions citoyennes sur 4 à 5 rendez-vous.

Répartition des bénéficiaires sur les actions citoyennes



L'idée étant d'apporter un service à la collectivité, tout en enrichissant la pratique des futurs.es animateurs.trices. sur plusieurs thématiques :

- **Aide animation**

Les bénéficiaires participent à l'encadrement de différentes animations organisées au sein de la Ville : les actions citoyennes organisées par le Service Jeunesse et Vie Étudiante, l'animation en accueil de loisirs avec la Direction des Temps de l'Enfant, aide animation sur la ludothèque du centre socioculturel André Malraux, participation aux animations du centre socioculturel Simone Veil.

- **Participation à des évènements**

Cela consiste à contribuer à l'organisation des évènements organisés par la Ville : Quartier propre avec la Direction des Transitions, Fête de l'été avec le centre socioculturel Simone Veil, les Terrasses du jeudi.

- **Formation et citoyenneté**

Ces actions, pensées et construites comme un temps de formation, permettent aux jeunes de travailler collectivement un thème contribuant d'une part à leur éducation citoyenne et d'autre part aux savoirs être nécessaires pour travailler dans le domaine de l'animation. On y retrouve les ateliers d'éducation à la sexualité et la vie amoureuse, l'atelier Reporter sur les mémoires de la guerre d'Algérie, la participation à l'Assemblée Citoyenne.

Budget et fonctionnement

Sur l'année 2022, le BAFA Citoyen a disposé d'une enveloppe financière de 10 000,00€. Cette somme est consacrée uniquement au financement de la formation. Bien que la prise en charge de la formation puisse s'élever à 500€, la grande majorité du public bénéficie d'une aide de 300€ sur la première étape de formation. De plus, d'autres aides existent et sont cumulables : Atout Normandie, aide au BAFA du Département, aide de la CAF.

Le service Jeunesse et Vie Étudiante travaille avec l'ensemble des centres de formation du territoire : AFOCAL, AROEVEN, CEMEA, FRANCA, UFCV.

Sur 2022, une convention a été mise en place avec l'organisme CEMEA- permettant de réduire le coût de la formation pour les bénéficiaires du dispositif.

Conclusion et perspectives

Comme l'explique le rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche¹ : « Les BAFA et BAFD sont définis comme des brevets de l'animation volontaire occasionnelle et non professionnelle. Force est de constater que ce positionnement est aujourd'hui en décalage avec les attendus tant de la majorité de jeunes que d'une part importante des structures qui les forment ou qui les emploient. Les candidats sont en recherche de qualification permettant d'exercer une activité « professionnelle » immédiate (...). Les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs sont, (...) en recherche de professionnels qualifiés permettant de répondre aux nouvelles exigences éducatives. »

On constate que la formation BAFA répond de moins en moins aux attentes professionnelles des structures d'accueil, en particulier périscolaire. Elle ne permet pas non plus à un public plus âgés (23-30 ans) de sortir de la précarité au vu des conditions de travail et de la rémunération.

Les diplômes de l'animation professionnelle : CQP, CPJEPS, BPJEPS², etc. restent parfois méconnus. A noter que l'Éducation Nationale a également mis en place une filière Baccalauréat Professionnel Animation Petite Enfance et Personnes Âgées.

Néanmoins, le BAFA est vécu pour une partie de la jeunesse (16-19 ans) comme l'accès à un premier emploi saisonnier avec une dimension d'engagement citoyen.

Le Rouen BAFA citoyen est conçu comme un dispositif levier favorisant l'accès à l'information pour un public parfois éloigné : dispositif de droits communs, orientation, logement, santé, etc. Les actions citoyennes contribuent également à enrichir le parcours de formation des jeunes à la fois dans une dimension professionnelle et citoyenne.

Pour l'année 2023, Le service Jeunesse et Vie Étudiante propose que le dispositif Rouen BAFA citoyen soit maintenu sur l'ensemble du territoire sous conditions de ressources. Depuis fin 2022, la formation BAFA est accessible à partir de 16 ans. De ce fait, la tranche d'âge du dispositif a été élargie de 17 à 25 ans.

¹ Rapport Modalités d'accès au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur et au brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueil collectifs de mineurs – n°2021-209 – Novembre 2021

² Certificat de Qualification Professionnel, Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports, Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports

Le partenariat avec les services de la DTE est à renforcer notamment sur la question de l'accueil des stagiaires BAFA mineurs au sein des Accueils Collectifs de Mineurs.

Également, en lien avec les coordinateurs.trices de secteurs, des temps collectifs d'information en direction des équipes de vacataires est à construire : info BAFA, la formation professionnelle, l'accès aux droits, etc.

Enfin, l'expérimentation d'actions citoyennes au sein des ACM est à renouveler car la rencontre avec l'équipe de direction facilite par la suite, la réalisation du stage pratique pour le bénéficiaire.